



## PRIVATISER LES PROFITS, MUTUALISER LES PERTES : L'UNIVERSITÉ DE ROUEN NORMANDIE, AUXILIAIRE DU SOUS- INVESTISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Plus de 50 ans après l'affirmation du principe d'autonomie des universités, la dépendance de celles-ci à l'orientation stratégique de l'enseignement supérieur établie par le ministère ne s'est jamais sentie aussi forte.

Aujourd'hui, l'Université de Rouen Normandie a soumis au vote ses capacités d'accueil pour les premières années de licence. En conséquence, **plus de 400 places dans 11 filières différentes sont proposées à suppression**. Cette initiative, s'inscrivant dans une dualité récurrente entre l'assurance de qualité des formations dispensées à une population étudiante toujours plus importante et un contexte de sous-financements publics croissant, a conduit la gouvernance de l'Université à préférer la réduction des capacités à l'insuffisance budgétaire et la négligence pédagogique.

À déroger à l'engagement faisant pour mission à l'Enseignement Supérieur de développer la culture et de diffuser les connaissances, de promouvoir l'éthique, la responsabilité et l'exemplarité, en coupant les vivres des établissements qui permettent l'expression la plus large aux principes fixés. **Le ministère rompt le contrat social conclu avec les étudiants et étudiantes** et emporte l'entière responsabilité de la sélection par le contingentement, par l'échec, par l'éviction.

Réduire les capacités d'accueil implique de devoir faire des choix et d'augmenter le degré de sélection. La sélection est source d'angoisse pour les étudiants et étudiantes, notamment pour celles et ceux qui se retrouvent sans inscription à la rentrée. De ce fait, les jeunes à qui on aura fermé la porte par manque de place, n'auront que deux choix possibles. Le premier étant de se diriger vers des parcours privés, ce qui réduit ainsi le rayonnement universitaire et le second, celui de renoncer à leur parcours faute de moyens et d'opportunités accessibles.

Face aux connivences du rectorat et du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation, l'Université se retrouve démunie et sans ressources face aux jeunes qui souhaitent accéder à l'enseignement supérieur. La rentrée 2021 en fut l'illustration parfaite avec une pénurie massive et nationale de place en master qui empêcha nombre d'étudiantes et d'étudiants de poursuivre leurs études.

Pour ces raisons, la FEDER s'est positionnée aux côtés des autres associations étudiantes contre la réduction des capacités en licence. **Supprimer des places n'est pas la solution à adopter.**

L'Université se doit d'être un lieu accessible à toutes et tous afin de remplir pleinement sa mission principale qu'est le droit d'accès de toutes et tous à l'enseignement supérieur et notamment l'obtention d'un diplôme.

La FEDER demande une **réévaluation des fonds attribués à l'Université de Rouen Normandie** afin de recevoir les financements nécessaires à son bon fonctionnement, à l'accueil et à la conservation de la qualité de ses enseignements. La situation actuelle ne peut durer, nous avons besoin d'une réaction impactante du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation devant la détresse grandissante des établissements.

C'est pourquoi la FEDER s'associe à **l'ensemble des associations représentatives des filières concernées par ces suppressions ainsi qu'à la FAGE**, première organisation représentative de la jeunesse en France, afin que chaque jeune puisse aller aussi loin que ses ambitions lui dictent dans son parcours universitaire. Nous avons espoir que la situation change et que d'autres solutions, pour lesquelles les étudiants et étudiantes n'auront pas à payer pour des différends budgétaires, soient trouvées.

### CORALIE DUVAL

Présidente  
de la FEDER

07.49.50.77.66  
presidence@feder-rouen.org

### ABDOU-W HOUMENOU

Vice-président en charge des affaires  
académiques de la FEDER

06.58.79.24.97  
affaires.academiques@feder-rouen.org



**AFNEUS**  
Les étudiant.e.s en sciences

**FEDER**